

BULLETIN JOLY TRAVAIL

ACTUALITÉ DU DROIT SOCIAL

À LA UNE

DOSSIER

La conventionnalisation du droit du travail → PAGE 38

Sous la coordination scientifique de Gwennaëlle FRANÇOIS

CONTRAT DE TRAVAIL

Logique du contrat de travail c/ externalisation → PAGE 10

Nicolas ANCIAUX

CONTENTIEUX SOCIAL

Discrimination syndicale dans l'évaluation professionnelle → PAGE 29

Mathilde CARON

Directeurs scientifiques

Grégoire LOISEAU,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud MARTINON,

professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Revue éditée par Lextenso
1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication Bruno VERGÉ
Directrice générale déléguée Emmanuelle FILIBERTI
Responsable d'édition Constance BONNIER

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0920 T 93769 • ISSN : 2646-7070
Imprimé par Jouve • 1, rue du Dr Sauvé - 53100 Mayenne
sur des papiers produits en Espagne et aux Pays-Bas, issus de forêts gérées durablement ;
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 186 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr
Abonnement France 2019 : 285,88 € TTC - Abonnement étranger 2019 : 308 €
Prix au numéro France : 38,80 € TTC

Le Bulletin Joly Travail peut être cité de la manière suivante : BJT janv. 2018, n° 115m6, p. 1.



SOMMAIRE

Bulletin n° 12 • Décembre 2019

ACTUALITÉ

PAGE 5

ÉCLAIRAGE

112m9 Une nouvelle illustration de la primauté de la libre concurrence et de la liberté d'entreprendre sur le droit fondamental à la négociation collective

PAGE 8

Francis KESSLER et Yan-Éric LOGEAIS

La chambre sociale de la Cour de cassation se prononce pour la première fois sur la portée de l'article L. 912-1 du Code de la sécurité sociale dans sa rédaction issue de la LFSS pour 2014. Elle sanctionne sévèrement, par la nullité de l'accord en son intégralité, les partenaires sociaux faute pour eux d'y avoir fait figurer une clause organisant une discussion sur les modalités de la recommandation d'un organisme assureur.

CONTRAT DE TRAVAIL

112s5 Logique du contrat de travail c/ externalisation

PAGE 10

Nicolas ANCIAUX

CA Montpellier, 6 juin 2019, n° 15/07625

Le refus d'une société-cliente de laisser une salariée, employée par une société-prestataire, accéder à ses locaux en raison d'une appréciation subjective ne justifie pas son licenciement. La solution retenue est marquée par la spécificité de la situation triangulaire ; elle est fondée par la logique et la structure du contrat de travail, imperméables aux aléas de l'externalisation.

112m2 Chronique Contrat de travail

PAGE 12

Julien ICARD et Grégoire DUCHANGE

RELATIONS PROFESSIONNELLES

112m6 Chronique Relations professionnelles

PAGE 19

Florence BERGERON-CANUT et Gilles AUZERO

CONTENTIEUX SOCIAL

112n2 Discrimination syndicale dans l'évaluation professionnelle

PAGE 29

Mathilde CARON

CA Versailles, 25 sept. 2019, n° 17/00255

Malgré une valorisation récente de l'activité syndicale d'un salarié au titre de sa connaissance du fonctionnement de la société et des procédures de sécurité, l'employeur n'a pas justifié par des considérations objectives étrangères à toute discrimination syndicale la lenteur de l'évolution de carrière d'un salarié mandaté.

DROIT PÉNAL DU TRAVAIL

112m3 Chronique Droit pénal du travail

PAGE 32

Arnaud CASADO

DOSSIER LA CONVENTIONNALISATION DU DROIT DU TRAVAIL

PAGE 38

Sous la coordination scientifique de Gwennaëlle FRANÇOIS

112n0 Enjeux et exigences d'un droit du travail plus conventionnel

PAGE 39

Paul-Henri ANTONMATTEI

Notre pays a fait le pari de la conventionnalisation du droit du travail. C'est un pari exigeant qui n'est pas encore gagné. Il implique la mise en place d'une véritable culture du dialogue social.

112r0 Les 100 ans du droit de la négociation collective (1919-2019) : les étapes essentielles de la conventionnalisation du droit du travail

PAGE 42

Franck PETIT

Présenter les étapes essentielles de la conventionnalisation du droit du travail, c'est d'abord évoquer les premières lois qui ont donné corps au statut collectif des ouvriers, notamment avec l'apparition des accords professionnels étendus – constituant la « loi de la profession ». Au départ peu nombreux, des accords collectifs d'entreprise ont permis de déroger à la loi ou à une convention collective de niveau supérieur dans un sens qui n'apparaissait plus nécessairement favorable. Aujourd'hui, la dérogation a également affecté la détermination des négociateurs, en permettant à des élus ou à des salariés mandatés de négocier des accords collectifs dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux.

112r3 La conventionnalisation du droit du travail, aspects de droit comparé

PAGE 48

Pascal LOKIEC

La conventionnalisation du droit du travail n'est pas un phénomène spécifiquement français. Il est connu de nombreux autres droits, d'où l'intérêt d'en faire un objet de droit comparé.

112p8 L'architecture « ordre public / champ de la négociation / dispositions supplétives » : facteur de conventionnalisation ?

PAGE 51

Florence BERGERON-CANUT

La conventionnalisation du droit du travail dépend de la marge de manœuvre que le législateur peut et souhaite octroyer à la négociation collective mais aussi de la volonté des négociateurs de s'en emparer. En ce sens, la présentation des normes sous forme de triptyque, si elle permet – peut-être – de mieux appréhender l'articulation entre la loi et l'accord ne constitue pas, en soi, un facteur de conventionnalisation.

112r1 La conventionnalisation des règles relatives aux contrats précaires

PAGE 55

Julien ICARD

Les règles relatives aux contrats précaires constituent un champ récent de conventionnalisation, qu'il s'agisse des contrats à durée déterminée, des contrats de travail temporaire ou des contrats de chantier. L'étude vise à apprécier le phénomène en s'appuyant sur les nombreux accords collectifs conclus en la matière.

112r2 La conventionnalisation du droit de la durée du travail

PAGE 63

Michel MORAND

Le thème de la durée du travail s'est avéré être le terrain d'expérimentation de la conventionnalisation du droit du travail. Toutefois, sur ce thème dans lequel la part du conventionnel est considérable, de nouvelles réflexions sont à mener qui concernent plus globalement le droit de la négociation collective.

112p9 La conventionnalisation du droit de la représentation du personnel

PAGE 70

Gwennaëlle FRANÇOIS

Le droit de la représentation du personnel a longtemps été marqué par l'ordre public. Désormais, avec le comité social et économique, cette branche du droit du travail s'est largement « conventionnalisée », ce qui suscite toutefois de nombreuses interrogations au regard de la diversité des acteurs pouvant négocier des accords de configuration de cette nouvelle instance.

Gilles AUZERO

Volontiers présenté, non sans raison d'ailleurs, comme un outil d'organisation de l'entreprise, la convention ou l'accord collectif de travail ne pourrait-il pas se saisir aussi de la personne morale employeur ? Le propos n'est pas aussi iconoclaste qu'il y paraît de prime abord et l'évolution en cause mérite d'être envisagée, notamment en contemplation du succès que rencontrent les accords de performance collective.

Table chronologique des sources commentées

2019			
JUIN			
CA Montpellier, 6 juin 2019, n° 15/07625	p. 10	112s5	
SEPTEMBRE			
Cass. crim., 3 sept. 2019, n° 17-85733	p. 33	112p5	
Cass. crim., 4 sept. 2019, n° 18-83480	p. 32	112p4	
Cass. soc., 18 sept. 2019, n° 17-31274, FS-PB	p. 20	112p2	
CA Versailles, 25 sept. 2019, n° 17/00255	p. 29	112n2	
OCTOBRE			
CJUE, 3 oct. 2019, n° C 274/18, Minoos Schuch-Ghan- nadan c/ Medizinische Universität Wien	p. 14	112q7	
Cass. soc., 9 oct. 2019, n° 18-13314, FS-PB	p. 8	112m9	
Cass. soc., 9 oct. 2019, n° 19-10816, FS-PB	p. 22	112q0	
D. n° 2019-1049, 11 oct. 2019 : JO 13 oct. 2019, texte n° 11	p. 6	112s1	
			Cass. crim., 15 oct. 2019, n° 17-86838
			p. 35
			112p6
			Cass. soc., 16 oct. 2019, n° 18-16539, FS-PBRI
			p. 15
			112q9
			Cass. soc., 16 oct. 2019, n° 17-31624, FS-PB
			p. 16
			112q8
			Cass. soc., 16 oct. 2019, n° 18-18287, FS-PB
			p. 17
			112q5
			CEDH, 17 oct. 2019, n° 1874/13, Lopez Ribalda c/ Espagne
			p. 13
			112q6
			A. 23 oct. 2019 : JO 29 oct. 2019, texte n° 19
			p. 5
			112s0
			Cass. soc., 23 oct. 2019, n° 17-28448
			p. 12
			112q4
			Cass. soc., 23 oct. 2019, n° 18-16057, F-PB
			p. 24
			112p3
			Cass. soc., 23 oct. 2019, n° 18-15498 et s., F-PB
			p. 25
			112q1
			D. n° 2019-1119, 31 oct. 2019 : JO 3 nov. 2019, texte n° 12
			p. 6
			112s4
NOVEMBRE			
			Cass. soc., 6 nov. 2019, n° 18-19752, F-PB
			p. 26
			112q3
			Congrès CFTC, 7 nov. 2019
			p. 6
			112s2
			Cass. 2 ^e civ., 7 nov. 2019, n° 18-21499, FS-PBI
			p. 19
			112p1
			Pjt L. n° 2412 : AN 13 nov. 2019
			p. 5
			112s3
			Cass. crim., 13 nov. 2019, n° 18-82718, PBI
			p. 36
			112p7

Pour soumettre un article au comité de rédaction, merci d'adresser votre fichier à l'adresse suivante :
constance.bonnier@lextentenso.fr